



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Instituteurs: Hauts-de-Seine

Question écrite n° 39832

Texte de la question

M Guy Ducolone s'étonne auprès de M le ministre de l'éducation nationale du refus opposé à la titularisation d'un instituteur des Hauts-de-Seine, atteint du SIDA. Après avis des autorités médicales, il est reconnu que cet instituteur peut poursuivre son travail en milieu scolaire sans risque pour lui-même ou son entourage. De plus, le refus de titularisation aboutit à une lourde pénalisation financière et à ce que cet enseignant soit, de fait, exclu pour cause de SIDA. C'est pourquoi il lui demande de prendre toutes dispositions pour que la titularisation de cet instituteur intervienne sans retard, nonobstant toute autre considération.

Données clés

Auteur : [M. Ducolone Guy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39832

Rubrique : Enseignement maternel et primaire: personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1937